

LISTE SOMMAIRE DES RÉSERVES CONCERNANT LES RÉSOLUTIONS A41-21 ET A41-22

Les États indiqués ci-après ont émis des réserves sur certaines dispositions des résolutions A41-21 et A41-22. Elles ont été placées sur le site Web de la 41^e session de l'Assemblée ([Résolutions](#)) de l'OACI :

Résolution A41-21 : Exposé récapitulatif – Changements climatiques

Chine	Paragraphe 6, 7, 9 et 17 du dispositif
Fédération de Russie	Paragraphe 7, 9, et 17 bis ¹ a) du dispositif
Venezuela (République bolivarienne du)	Paragraphe 6 du dispositif et Annexe

Résolution A41-22 : Exposé récapitulatif – CORSIA

Brésil	Paragraphe 20 du dispositif
Chine	Réserve à l'égard de l'ensemble de la résolution de l'Assemblée
Fédération de Russie	Réserve à l'égard de l'ensemble de la résolution de l'Assemblée
Venezuela (République bolivarienne du)	Paragraphe 3, 4, 5, 6, 9 g), 10, 11, 18 et 19 f) du dispositif

— FIN —

¹ À la suite de la renumérotation des paragraphes du dispositif de la résolution A41-21, le paragraphe 17bis devient le paragraphe 18 [voir le Doc 10184, *Résolutions de l'Assemblée en vigueur (au 7 octobre 2022)*].